

MODALITÉS FINANCIÈRES

Facturation

Il y a deux types de facturation :

1 Forfait journalier

Fr. 40.-

Ce prix comprend :

- le repas de midi et les collations du matin et de l'après-midi,
- l'accompagnement tel que défini plus haut, sans les soins remboursés par la Caisse Maladie.

2 Soins remboursés par la caisse maladie

Les prestations de soins sont facturées séparément du forfait journalier et envoyées à la caisse maladie du résident, qui s'acquitte de la franchise et de la quote-part habituelles.

Financement

- Les prestations complémentaires de l'AVS (PC) sont disponibles pour ceux qui ne peuvent pas couvrir le prix journalier.
- Les personnes intéressées doivent contacter l'agence AVS de leur commune.

ORGANISATION

Horaires

- Ouvert 5 jours sur 7.
- 50 semaines par année.
- De 9h00 à 17h00.

Périodes de fermeture

1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques

Transports

- Le transport est de la responsabilité du résident ou de ses proches.
- Sur demande, le foyer peut organiser des transports avec ses chauffeurs ou des services spécialisés. Ce service est facturé.

Service de restauration

- Repas variés et de qualité à midi.
- Collation le matin.
- Goûter dans l'après-midi.

Les familles et les proches sont cordialement invités à partager le goûter entre 15h45 et 16h30.

Repos et sieste

- Possibilité de faire une sieste l'après-midi.
- Chambres équipées de lits adaptés et fauteuils de relaxation.



FOYER DE JOUR “LE TEMPS PRÉSENT”

INTÉGRATION
SOCIALE

AUTONOMIE ET
BIEN-ÊTRE

SOUTIEN DE
L'ENTOURAGE

📍 Chemin de Gravelone 1
1950 Sion

☎ 027 563 51 40

✉ shc.foyerdejour@cms-smz.ch

🌐 www.cms-sion-herens-conthey.ch

SITUATION

Le foyer de jour du **Centre médico-social Sion-Hérens-Conthey** est une structure d'accueil sur la journée pour personnes âgées. Il bénéficie de spacieux locaux de **380 m² complètement rénovés**. Situé au rez inférieur de l'EMS de Gravelone, il jouit d'une ouverture de plain-pied sur un grand parc arborisé, avec une vue imprenable sur la Ville de Sion et le Valais central.

POUR QUI ?

Profil des personnes accueillies

Le foyer de jour s'adresse à toute personne en âge AVS souffrant notamment de :

- déficits moteurs et sensoriels,
- perte de mobilité et dépendance physique,
- isolement social, solitude,
- troubles cognitifs et de la mémoire.

OBJECTIFS

- 1 **Contribuer au maintien d'une vie autonome à domicile.**
- 2 **Promouvoir l'autonomie et le mieux-être des utilisateurs.**
- 3 **Soutenir et décharger la famille et l'entourage.**
- 4 **Contribuer à la valorisation des personnes âgées en maintenant leur intégration dans un réseau social.**



ACCOMPAGNEMENT

Une équipe de professionnels, incluant infirmiers-ères, assistants-tes socio-éducatifs-ves et auxiliaires du domaine santé-social, offre une prise en charge globale aux personnes du foyer de jour. L'encadrement vise à promouvoir le bien-être des personnes âgées grâce à un accueil optimal et des conditions sécurisées.

Chaque jour, des activités variées sont organisées pour encourager l'autonomie, le dialogue et réduire l'anxiété, telles que la cuisine, la gymnastique, les promenades, et des jeux intergénérationnels.

Les infirmiers-ères assurent également des soins spécifiques et de base selon les besoins des résidents, en collaboration avec l'équipe, les familles et le réseau de santé, notamment le Centre médico-social Sion-Hérens-Conthey.